

Procès-verbal de la séance du conseil pour la protection et la santé des animaux de l'EE, du 17.05.2012, à Altötting/D, à 14 heures

1. Le président, Prof Dr Schille, salue les participants, constate que l'ordre du jour a été adressé à temps en janvier 2012 et prie de confirmer. Ce qui fut fait à l'unanimité.
2. Le conseil est aujourd'hui au complet (Hermans, Rey-Bellet, Supuka, Schille).
3. Aujourd'hui il incombe au Prof Schille de rédiger le PV.
4. Le PV de la séance à Balatonalmadi, rédigé par le Dr Supuka, est accepté et les remerciements sont adressés au rédacteur.
5. Rapports : Les membres informent sur le travail accompli. L'élevage aux caractéristiques surtypées est devenu le point de mire des éleveurs. Des spermes de volailles ont été congelés avec l'aide de l'Etat en Allemagne analogue aux Pays-Bas. Aux Pays-Bas comme en Allemagne il est interdit de couper (d'amputer) pour empêcher de voler. L'entéropathie pose toujours des problèmes dans tous les pays. Il n'y a pas de vaccin en vue.
6. Correspondance : Prof Schille informe sur son courrier avec l'Union Européenne à Bruxelles et en lien avec l'exposition européenne à Leipzig. L'application des prescriptions diffère toujours selon les pays en Europe. L'état fédéraliste existant en est responsable. Il remercie le président de la division cunicole pour le recensement des prescriptions vétérinaires pour les expositions. La version définitive sera adressée également à Bruxelles.
7. Prof Schille informe sur les prescriptions vétérinaires actuelles pour l'exposition européenne à Leipzig. Le conseil regrette de n'avoir été invité à participer aux discussions avec les autorités vétérinaires que tardivement. Il faut recommander à l'assemblée générale, suite aux expériences faites à Nitra, d'entamer les discussions au moins un an avant, afin qu'une entente soit trouvée sous réserve que la situation d'épizootie reste inchangée.
8. Il n'y a pas eu de problèmes vétérinaires importants lors des expositions européennes nombreuses de races. Les documents de travail pour les expositions de volailles et d'oiseaux de l'EE pour les pays de l'UE se sont révélés efficaces. Prof Schille a visité l'exposition européenne des pigeons à Schönbach/D. Ce fut une exposition exemplaire avec plus de 1000 sujets tant sur le plan de la participation internationale que sur le respect des conditions de l'EE.
9. Le conseil est bien présent sur le site internet (invitations, procès-verbaux, documents) mais des photos correspondantes font encore défaut.
10. Prof Schille présente la liste allemande pour éviter les caractéristiques surtypées des races et informe sur la formation des juges des divisions volailles et pigeons à Hradec Kralove où il a présenté les documents pour les expositions au sein de l'EE. Un nouveau cours de formation

pour ces divisions aura lieu en septembre 2012 à Haus Düsse/D. Le thème de la protection des animaux et jugement y sera confié au président du conseil.

11. Le rapport écrit pour l'assemblée générale du président est présenté et confirmé.
12. La participation aux assemblées des divisions reste identique à celle de l'année passée à l'exception de la Dresse Hermans de la fédération des Pays-Bas qui représentera sa fédération à la division cunicole, ce qui permettra d'éviter la vacance de la dite fédération.
13. A 17 heures 30 le président clôt la séance et remercie pour le travail accompli.